

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Égalité – Fraternité



# Carghjese

— CASA CUMUNA —

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU 25 MARS 2025

Les membres du Conseil municipal de CARGESE, régulièrement convoqués le dix-huit mars deux mille vingt-cinq, sont réunis, l'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq mars, à quatorze heures, en la salle des délibérations de la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de François **GARIDACCI**.

Membres : 15

Secrétaire de séance : Sandrine CINOTTI

N°2025/11

MEMBRES PRÉSENTS	
Jérôme <b>ALESSANDRI</b>	Sandrine <b>CINOTTI</b>
Alexia <b>ZANETTACCI</b>	Lucie <b>FRIMIGACCI</b>
Emmanuelle <b>FRIMIGACCI</b>	Ange <b>SUSINI</b>
Dominique <b>POGGI</b>	François <b>GARIDACCI</b>
MEMBRES REPRÉSENTÉS	
Jean-Paul <b>PAOLI</b> donne procuration à Emmanuelle <b>FRIMIGACCI</b>	
MEMBRES ABSENTS	
Hélène <b>DRAGACCI-CODACCIONI</b>	Pierre-Jean <b>MIGEVANT</b>
Stéphanie <b>ALESSANDRI</b>	Frédéric <b>COLONNA DE LECA CRISTINACCE</b>
Pierre <b>ZANNETTI</b>	Vannina <b>NEGRONI</b>
Jean-Paul <b>PAOLI</b>	

### OBJET : Délibération portant sur l'octroi d'une subvention destinée à un voyage scolaire.

Le Maire informe le Conseil municipal qu'un voyage scolaire organisé par le collège Camille BOROSI de VICO aura lieu du 28 avril au 02 mai 2025 en Emilie-Romagne. Ce voyage concerne la classe de troisième et a pour objectif la découverte de la culture locale ainsi que d'une université.

Il poursuit en indiquant que sept élèves participant au voyage sont domiciliés à Cargèse. Le collège ayant sollicité une subvention à hauteur de cent euros par enfant résidant à Cargèse, il est proposé de donner une suite favorable à cette demande.

La subvention totale s'élèverait ainsi à hauteur de 700 euros.

### LE CONSEIL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

**APPROUVE** le versement d'une subvention de 700 euros destinée à co-financer le voyage scolaire des élèves de troisième du collège Camille BOROSI de VICO en Emilie-Romagne, du 28 avril 2025 au 02 mai 2025.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

**Pour : 9 dont 1 procuration.**

Le Maire,  
François GARIDACCI

Numéros d'ordre des délibérations votées au cours de la séance :

- Délibération n°2025/10 Création des emplois saisonniers de l'année 2025.
- Délibération n°2025/11 portant sur l'octroi d'une subvention destinée à un voyage scolaire.



Liste des membres présents : François GARIDACCI ; Lucie FRIMIGACCI ; Jérôme ALESSANDRI ; Emmanuelle FRIMIGACCI ; Dominique POGGI ; Ange SUSINI ; Alexia ZANETTACCI ; Sandrine CINOTTI.